Ecole maternelle Jules Renard 10 rue Jean Royer 54710 Fléville

CONSEIL D'ECOLE du 4 mars 2022

Présents : -Ecole : Mmes Dion, Mazoyer et Meunier

-Mairie : Mme Pécorari

-Délégués de parents d'élèves titulaires : Mmes Cogo et Duval, M. Boulier (Le Préau)

Excusés : -Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Doan

-Mairie: M. Le Maire

1/ Effectifs actuels

A l'heure actuelle, l'école compte 71 élèves. J'ai inscrit 6 enfants du voyage : 2 élèves dans chaque classe.

2/ Organisation des inscriptions pour la rentrée prochaine.

Les inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2022 en maternelle se feront sur rendez-vous auprès de la directrice. La présence de l'enfant n'est pas nécessaire.

<u>Accueil des tout-petits</u>: Mme Meunier effectue une pré-inscription et informe les parents que l'inscription définitive se fera en fonction des effectifs de rentrée sachant que pour faire un groupe de niveau, un minimum de 5 enfants est requis.

Mme Dion, enseignante de petite section, aura le plaisir d'accueillir les futurs élèves inscrits en petite section à la rentrée scolaire prochaine ainsi que leurs parents à des dates qui seront communiquées aux parents lors des inscriptions.

3/ Rencontre parents-enseignant

Au mois de février-mars, nous avons invité chaque famille de notre classe à nous rencontrer individuellement. Ce moment d'échange de 10-15 minutes nous permet de faire un point sur l'attitude de l'enfant en classe, voir ses progrès et ses réussites, lister ses éventuelles difficultés. Certaines familles ne se sont pas inscrites.

4/ Piscine

Tous les élèves de GS devaient se rendre avec Mme Meunier à la piscine de Laneuveville le vendredi matin, à partir du vendredi 18 mars jusqu'au jeudi 10 juin (10 séances de 30 minutes).

Mais suite à la fermeture anticipée de la piscine de Gentilly (une visite de sécurité a révélé certains défauts de la structure et le principe de précaution s'appliquant, une fermeture a été décidée), différents échanges ont eu lieu dernièrement entre différents partenaires et les responsables des piscines de la Métropole. Cette fermeture a des conséquences sur l'ensemble des autres piscines et sur les plannings des classes de la Métropole pour la fin de l'année scolaire.

Des choix ont été faits car il n'est pas matériellement possible d'accueillir les classes qui étaient initialement prévues pendant la troisième période. La réglementation de la natation scolaire impose un taux d'encadrement plus important pour les classes maternelles (2 MNS/classe) que pour les classes élémentaires (1 MNS/classe) : c'est donc à regret qu'il a été décidé de ne pas accueillir les classes maternelles jusqu'à la fin de l'année scolaire : ceci offrira la possibilité d'accueillir plus de classes élémentaires.

5/ Animations et sorties

- -21 mars : rendez-vous avec le photographe pour des photos de classe et photos individuelles
- -<u>7 avril</u> : Fête du Printemps où les élèves sont invités à se déguiser et à défiler dans la salle de jeux. A l'issue, un petit goûter leur sera proposé
- -2 juin : sortie scolaire de fin d'année à la ferme aventure de la Chapelle aux bois (88)
- -18 juin : kermesse du groupe scolaire

6/ Besoins budgétaires spécifiques mairie pour 2022

- <u>-Pose de stores</u> : demande pour qu'un 4ème store identique aux autres soit posé sur les vitres de la classe des PS/MS. Cet investissement (+/- 3500 € TTC) sera **soumis à l'avis de la commission de finances et du conseil municipal fin mars.**
- -Mobilier: demande d'un meuble à casier pour la 3ème classe (400 €) et d'un lot de chaises coques (200 €) en remplacement de matériel vétuste. Cet investissement (+/- 600 € TTC) sera soumis à l'avis de la commission de finances et du conseil municipal fin mars.
- -<u>Pose de capteurs de CO2</u> : il n'existe à ce jour aucune obligation quant à l'installation de ce type de matériel. Dans la mesure où une obligation sortira, celle-ci sera assortie de normes réglementaires. Dès lors, la mairie fera le nécessaire en commandant du matériel aux normes. En attendant, des capteurs temporaires seront posés dans les classes de Mmes Dion et Meunier dans le cadre d'une étude interne de fonctionnement.
- -Remise en peinture d'une classe : A prévoir éventuellement dans la 3ème classe pour redonner un coup de fraicheur. Le coût de ces travaux (+/- 800 € TTC) sera soumis à l'avis de la commission de finances, de la commission de travaux et du conseil municipal fin mars.
- -Fournitures exceptionnelles complémentaires : Dans le cadre de la prévention des risques professionnels, et dans un souci d'harmonisation des moyens mis à disposition, demande de 2 tabourets à roulettes bas type « petite enfance » avec dossier supplémentaire pour la 3ème classe. Cet investissement (+/- 300 € TTC) sera soumis à l'avis de la commission de finances et du conseil municipal fin mars.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 24 juin à 17h15.

La séance est levée à 18h40.